

Gressey Village est une association ayant pour objet la préservation du cadre de vie, de l'environnement et du patrimoine du territoire de la commune de Gressey (Yvelines). La consultation PNACC3 rentre dans cet objet.

L'analyse global des mesures confirme le titre du plan : «ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE». sur les 51 mesures, seules les mesures 13, 18, 20, 21, 25, 27, 30, 31, 32, 36, 37, 38 laissent espérer des actions préventives ou correctrices, mais dans les fait, le réchauffement à +4° est vu comme une fatalité. Si les actions en vue de protéger les populations ou acteurs économiques ne sont pas fondamentalement inutiles, elles s'étalent jusqu'à 2030. On va donc perdre encore 5 ans avant d'envisager des actions correctrices par rapport à notre impact sur le réchauffement climatique ?

Ci-dessous quelques remarques ciblées sur des actions à potentiel préventif.

Mesure 13 Renaturer les villes pour améliorer leur résilience face au changement climatique

L'objectif chiffré de de renaturation est à mettre en face du reste à faire.

Évolution de la population et de la superficie des unités urbaines

en milliers

Indicateur	2007	2017	2018	2019	2020	2021
Population	61 795	64 639	64 844	65 097	65 269	65 505
Unités urbaines	47 883	50 798	50 998	51 235	51 392	51 611
Hors unités urbaines	13 912	13 842	13 846	13 862	13 877	13 894
Superficie des unités urbaines (en km ²)	118 757	133 995	133 465	133 468	133 505	133 500

source insee <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5347845#tableau-figure1>

Sachant que 1000 ha = 10km²

Pour renaturer 130000km² il faudra 13000 ans...

Il y a clairement un manque d'ambition dans cette mesure !

Mesure 18. Maintenir la qualité de l'air extérieur lors des vagues de chaleur

L'objectif est de maintenir la qualité de l'air, sans changer les seuils légaux.

Les actions déjà engagées reposent sur la mesure de polluants en ville ou en liaison avec les incendies de forêt. Cela est un point essentiel.

Cependant les nouvelles actions paraissent d'une portée ridiculement limitée.

- L'action 1 de communication se limite à la mise en place d'un nième groupe de travail sur l'impact de l'Ozone.
- L'action 2 se limite dans un département pour 2 ans à rassembler ces mêmes experts quand il fera un peu chaud.

La pollution de l'air d'origine humaine que ce soit les sites industriels, agricoles ou les productions liées aux transports et résidences des particuliers est largement plus vaste que ces micro actions.

Il ne faut pas se limiter à un seul composé (ozone) et l'effet de la chaleur, il faut de véritables actions pour réduire

tous les rejets dans l'atmosphère.

Mesure 20 Déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature

L'amélioration des connaissances et l'objectivation des avantages et inconvénients des solutions d'adaptation fondées sur la nature (SafN) doivent effectivement se poursuivre

En 2025, une campagne d'information grand public de l'Office français de la biodiversité (OFB) sera également réalisée à destination de tous les acteurs de la société pour rendre plus intelligibles et plus visibles les SafN.

Attention la FNSEA et JA on demandé la dissolution de l'OFB, et menace régulièrement ses agents.

<https://www.viceversamag.com/pression-des-agriculteurs-sur-loffice-francais-de-la-biodiversite/>

« Récemment, un groupe d'agriculteurs a exprimé son souhait de voir l'Office français de la biodiversité (OFB), qui est une autorité chargée de veiller à la protection de l'environnement, être dissous. Les tensions entre les agents de l'OFB et les agriculteurs semblent s'intensifier de plus en plus. »

Ici nous retrouvons une longue liste de 10 actions, mais on voit qu'on part de très loin, et que la preuve de cette démarche ne convainc actuellement personne: Il faut attendre l'action 7 pour tenter de convaincre les élus et c'est seulement au terme de l'action 10 que des questions de mobilisation des moyens financiers mais pour quelles actions???

Mesure 21. Préserver la ressource en eau face au changement climatique : Renforcer le Plan Eau.

Il faut clarifier l'impact des actions de type mega-bassine très médiatisées récemment, que ce soit l'évaporation, un éventuel de risque «goutte froide», le simple accaparement de l'eau par certains, la perturbation du cycle sur les nappes souterraines par le pompage excessif.

L'action 5 de cette mesure est l'une des rares actions quantitative: réduire de 10% les prélèvements. Les tentatives de privatisation de l'eau par certains secteurs industriels ou agricoles ou certaines catégories de particuliers aisés sont-elles compatibles ? Comment s'assurer de la contributions de tous ?

En conclusion, les mesures confirment une absence totale d'ambition pour ralentir l'impact des activités humaines sur le réchauffement climatique.

Par ailleurs GresseyVillage se positionne également en soutien des propositions des ONG comme FNE pour un renforcement des mesures et actions liées à la filière bois-forêt, qui apparait comme une solution naturelle et efficiente. Le paysage au niveau national s'est peu à peu segmenté entre des grandes zones urbaines et industrielles, et de grandes plaines agricoles. Au delà d'une simple augmentation globale de bois et forêt, il faut revoir le mixte végétal/agricole/urbain à l'échelle locale: à la fois dans la renaturation des villes (par la dés-imperméabilisation des surfaces, création de zones vertes, herbe, haies, bois), mais aussi dans les zones rurales et agricoles, par un meilleur mélange des cultures et remise en place des haies et bosquets ou îlots de forêts.